



## Option Section Sportive Handball

Le collège propose en option à ses élèves, filles comme garçons, une section sportive **Handball**. Conformément aux demandes ministérielles,

- Cette dernière offre aux élèves volontaires la possibilité de suivre un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive.
- L'encadrement est effectué par un enseignant d'EPS et un éducateur sportif agréé par la fédération concernée (dans le cas présent, un entraîneur du club de Châteauneuf).

La section handball est donc une activité d'enseignement intégrée dans l'emploi du temps comme un autre cours d'option. Il est demandé aux joueurs d'aborder ce temps d'entraînement avec la volonté de s'investir à 100% dans l'optique d'élever son niveau de jeu et, selon les joueurs, de prolonger le travail effectué en club. Il s'agit alors d'un entraînement supplémentaire. Les joueurs recrutés doivent témoigner de qualités physiques et/ou mentales.

Il est important de comprendre que l'investissement en section est, à terme, difficilement compatible avec une forte implication dans un autre loisir, notamment sportif.

Il semble, en effet, difficile de mener de front une présence obligatoire en section avec un grand nombre d'entraînements sur une autre activité. Il faut donc faire des choix !

Par ailleurs, il résonne comme une évidence que la pratique en club de l'activité Handball est fortement encouragée car l'un des objectifs de la section est bien de participer à l'élévation du niveau de jeu du joueur (et non de l'élève !).



### Au niveau organisationnel :

- Une séquence de 2h00 hebdomadaires (jour concerté avec le club pour éviter les chevauchements).
- A priori 16h00-18h00
- Une séquence de 1 h implantée dans l'emploi du temps
- 4 mercredis après-midi dans l'année pour des compétitions avec présence obligatoire (les joueurs sont pris en charge par le prof d'EPS)

Un temps de présentation est habituellement mis en place courant mai afin d'identifier les joueurs (joueuses) volontaires proposant un profil adapté. Vous pourrez donc, parents, faire le choix d'inscrire votre enfant à cette option en transmettant votre candidature VIA la fiche de demande d'option hand donné par votre directeur d'école primaire. Cette fiche sera à ramener au collège directement avant le 31 mai 2024.

Pour les curieux, quelques images d'un entraînement avec un groupe 4<sup>ème</sup> -3<sup>ème</sup> :  
<https://youtu.be/AtVII70FD38> (copier le lien)

